

N/REF : 29/09/2025 9H21 C:000003 I:02602
V/REF : AC/C29087
V/Email reçu le Lundi 29/09/2025 a 9H21

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. EUR
IMMEUBLE : EUROPE - EUR
PLACE DE L'EUROPE
35340 LA BOUEXIERE

Rennes, le 06 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : ALLEE 4 EUROPE - MME REDOUTÉ MATHILDE 06 22 45 59 07
LOGEMENT N° 114593, PORTE N°08, 1° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : FUIITE SUR CHAUFFE EAU
FOURNITURE ET POSE ROBINET MACHINE A LAVER
Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 02/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEPOSE JOINT DEFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN JOINT 15/21
COUPURE D'EAU
DEPOSE ROBINET MACHINE A LAVER
FOURNITURE ET POSE D'UN ROBINET DE MACHINE A LAVER
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 03/10/25 a 17H42 M. M BRON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail, conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL036-Répar.Robinet MaL	1	46,00	46,00
	TOTAL H.T.			46,00
	T.V.A. a 10,00%			4,60
	TOTAL T.T.C.En EURO			50,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.